

# LA DEMOCRATIE

Ressource pédagogique

Novembre 2019

## Le régime parlementaire de l'Alberta

La démocratie parlementaire en Alberta est fondée sur des principes gouvernementaux séculaires. Certains d'entre eux trouvent leurs origines dans la Grèce ou la Rome antiques, tandis que d'autres ont pris naissance en Grande-Bretagne (aujourd'hui le Royaume-Uni). La démocratie parlementaire se prête bien à notre vie moderne. Si ses racines remontent à l'Antiquité, sa force s'exprime dans sa capacité de s'adapter à un monde en évolution constante.

## Conseils pour une visite scolaire efficace

- Vérifiez la page de confirmation pour assurer que l'information soit correcte.
- Discuter des attentes de comportement avec les élèves et les bénévoles. Les enseignants et parents doivent éteindre leurs téléphones cellulaires, démontrer l'écoute attentive, superviser et rester avec les élèves à tout temps.
- Assurez-vous que le chauffeur d'autobus soit conscient du point de décharge et de prise en charge actuel. (Pris effet septembre 2018)

## Qu'est-ce qui se passe à la Législature en novembre?

07– La cérémonie du jour du Souvenir (Rotonde de la Législature)

11– Le jour du Souvenir (Pas de programmes scolaires)

14– [Thursdays to be Discovered \(TBD\): Visite thématique: Unsung Heroes: Alberta's Indigenous Veterans](#)

21–TBD: [Atelier d'Alberta Branded](#)

28– TBD: [Film](#)



La Législature de l'Alberta (avec l'autorisation de l'Assemblée Législative)

## Dans la nouvelle édition

- Notre héritage britannique
- Le gouvernement responsable
- Ressources vidéos et en ligne
- Activités pédagogiques
- Résultats d'apprentissage

## Des racines anciennes

Le mot «démocratie» dérive de deux mots grecs: «demos», qui signifie peuple, et «kratia», qui signifie autorité. La notion que le peuple doit se gouverner lui-même apparut en Grèce il y a environ 2500 ans. La Grèce antique était alors divisée en petites entités appelées cités, au sein desquelles tous les citoyens se rassemblaient pour prendre les décisions touchant la gouvernance de la cité.

Dans les démocraties représentatives modernes les citoyens élisent des représentants pour parler en leur nom devant l'Assemblée plutôt que d'y assister eux-mêmes. Toutefois, le principe qui sous-tend la démocratie telle que nous la connaissons aujourd'hui, à savoir la notion voulant que, fondamentalement, ce soient les citoyens qui sont investis du pouvoir, ressortait déjà dans la démocratie directe pratiquée dans la Grèce antique.

### Saviez-vous que...?

La tenue d'élections qui permettent aux citoyens ordinaires d'élire des représentants au Parlement fait également partie de notre héritage anglais. Déjà au 13<sup>e</sup> siècle on convoquait les chefs de bourgade pour siéger au Parlement.

Le mot «gouvernement» s'emploie de plusieurs façons, mais dans le régime parlementaire britannique il a un sens très précis, ne désignant que le Premier ministre et le cabinet.



Le palais de Westminster à Londres, le lieu de rendez-vous du Parlement du Royaume-Uni  
(avec l'autorisation de Mike Gimelfarb, via Wikimedia Commons)

## Notre héritage britannique

Si les Grecs nous ont légué les notions qui ont rendu possible le gouvernement parlementaire, c'est dans ce qui est aujourd'hui le Royaume-Uni que notre Parlement moderne a vu le jour. Il a pris naissance parce que les monarques avaient besoin de revenus pour faire la guerre et administrer leur royaume, et la noblesse refusait de payer des impôts sans avoir son mot à dire sur la manière dont l'argent serait dépensé.

Entre le 13<sup>e</sup> et le 19<sup>e</sup> siècle le Parlement anglais a mené une lutte constante avec le monarque pour contrôler les impôts, les dépenses et la législation, ce qui a envenimé les relations entre la Couronne et le Parlement. Or, vers la fin du 17<sup>e</sup> siècle, le Premier ministre et le cabinet ont commencé à obtenir de plus en plus de pouvoir, alors que le monarque est devenu, essentiellement, un chef d'État à titre honorifique qui approuvait de façon presque routinière les décisions du Parlement. À la Législature de l'Alberta, encore aujourd'hui, le monarque demeure officiellement chef d'État, et ce, par l'intermédiaire de son représentant, le Lieutenant-gouverneur. C'est le Premier ministre, à titre de chef du gouvernement, avec le cabinet, qui gouverne au nom du monarque.

Le bicaméralisme, c'est-à-dire le système selon lequel le Parlement comporte deux chambres, trouve son origine en Angleterre aussi. Le Parlement anglais a évolué pour comprendre, dès le 14<sup>e</sup> siècle, une Chambre des communes élue et une Chambre des lords nommée. Le Canada a un système bicaméral sur le plan national. Par contre, chaque Législature provinciale est composée d'une Législature monocamérale avec une Assemblée élue.

# Le régime parlementaire du Canada

Les Britanniques apportèrent leurs institutions politiques à la région des Grands Lacs de l'Amérique du Nord après la conquête de la Nouvelle-France par les troupes britanniques en 1759 et 1760. Le régime parlementaire du Canada se distingue de celui qui a été généralement en vigueur au Royaume-Uni en ce sens que le Canada est une fédération ayant un Parlement national et des Législatures provinciales. Le pouvoir législatif est partagé entre les parlements fédéral et provinciaux, chaque ordre de gouvernement ayant des domaines de compétence qui lui sont propres. Le Canada a modelé son régime fédéral sur celui des États-Unis. De fait, chacun de ces deux pays occupe un vaste territoire géographique et le régime fédéral assure la force de l'unité, tout en permettant la gouvernance locale, quand cela est possible.



Le discours du Trône dans la Chambre de la Législature  
(avec l'autorisation de l'Assemblée Législative)

## Le gouvernement responsable

Notre régime est fondé sur le principe parlementaire britannique du gouvernement responsable, ce qui veut dire que, pour rester au pouvoir, le cabinet doit jouir du soutien de la majorité au sein de l'Assemblée élue; c'est-à-dire que le gouvernement est responsable, ou doit rendre compte, devant l'Assemblée. Si une politique ou un projet de loi majeur est rejeté, le gouvernement doit démissionner et déclencher une élection.

Le gouvernement responsable, concept enchâssé formellement dans le Bill of Rights anglais de 1689, a toujours fait partie du régime canadien.

Dans ce système il y a un certain chevauchement entre les fonctions de présentation, d'adoption et d'administration des lois. Le Premier ministre et le cabinet, autrement dit le pouvoir exécutif, sont les principaux législateurs.

*“...on a pu dire que la démocratie est la pire forme de gouvernement, mises à part toutes les autres formes qui ont déjà été essayées. ...”*

*- Sir Winston Churchill<sup>1</sup>*



La signature de la Loi constitutionnelle, 1982  
(avec l'autorisation de Bibliothèque et Archives Canada)<sup>2</sup>

## La Constitution du Canada

La Constitution du Canada définit les pouvoirs et les responsabilités des divers ordres de gouvernement, des tribunaux et de la Couronne et confère certains droits aux citoyens. Par la canadienisation de la Constitution du Canada en 1982, le gouvernement Trudeau n'a pas seulement opéré son transfert du Royaume-Uni au Canada, mais il l'a également modernisée, en y intégrant des lois et des ordres qui remontent à 1867.

**L'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867**, appelé plus tard la Loi constitutionnelle de 1867, réunit l'Ontario, le Québec, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick dans la Confédération. L'Acte répartit les pouvoirs entre, d'une part, le Parlement fédéral et, d'autre part, les Législatures provinciales. Par ailleurs, l'Acte ANB conféra au Parlement le pouvoir de faire des lois «pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement» du Canada. L'Acte ANB sert d'assise à notre Constitution moderne.

**Le Décret de 1870 sur la terre de Rupert et le Territoire du Nord-Ouest** créa la nouvelle juridiction canadienne des Territoires du Nord-Ouest, qui comprenait ce qui est devenu, aujourd'hui, l'Alberta, la Saskatchewan et le Yukon ainsi que la quasi-totalité du Manitoba et des parties du Nunavut, des Territoires du Nord-Ouest, de l'Ontario et du Québec.

**La Loi constitutionnelle de 1871** prévoit la création de nouvelles provinces. Toutes les lois ayant créé des provinces, à partir de la Loi de 1870 sur le Manitoba, font partie intégrante de notre Constitution.

**Le Décret en conseil de 1880 sur les territoires adjacents** intégra dans la Confédération toutes les autres possessions et territoires britanniques de l'Amérique du Nord, sauf Terre-Neuve, qui se joignit à la Confédération le 31 mars 1949.

**Le Statut de Westminster de 1931** accorda au Canada la souveraineté pleine et entière sur ses propres affaires, sauf que le Parlement britannique conserva le pouvoir d'amender la Constitution canadienne. Cette loi marque le moment où le Canada devint indépendant du Royaume-Uni sur le plan légal.

**La Loi constitutionnelle de 1982** réunit les lois et les ordres susmentionnés, conféra au Canada le pouvoir de modifier sa propre Constitution (canadienisation) et enchâssa dans une chartre les droits et libertés des Canadiens.



Les piliers de la Législature de l'Alberta (avec l'autorisation de l'Assemblée Législative)

## Activités

Les trois activités suggérées demandent aux élèves de considérer comment les principes démocratiques reflètent les citoyens d'une société. Consultez les ressources vidéos et en ligne pour plus d'activités et d'informations générales.

### Critiquer

Quelle importance convient la Constitution aux vies des Canadiens et Albertains d'aujourd'hui? Réfléchissez à l'héritage de ce document important et comment-il a été influencé par d'autres documents constitutionnels tel que Magna Carta.

### Développer

Imaginez que vous vous retrouvez sur une île déserte et les survivants doivent maintenant choisir une forme de gouvernement pour le nouveau pays et ses citoyens. Dans vos délibérations, considérez les modèles démocratiques utilisées par des sociétés tel que l'Athènes antique, l'Angleterre du 17<sup>ème</sup> siècle, l'Alberta contemporaine ainsi que d'autres formes de gouvernement.

### Comparez

Dans une démocratie représentative, les citoyens choisissent des personnes qui pourront prendre des décisions pour servir leurs intérêts. Dans une démocratie directe, les citoyens ont le pouvoir de prendre ces décisions eux-mêmes. Quels sont les forces et les faiblesses de chaque type de démocratie?

## Ressources en ligne

[Ask an Expert](#)

[Guide du Citoyen](#)

[Ressources pour le Parlement d'Élèves](#)

[Le chemin de la démocratie \(Musée canadien de l'histoire\)](#)

[Les Canadiens et leur système de gouvernement](#)

[Guide de la Chambre des communes du Canada](#)

[Lois constitutionnelles de 1867 à 1982](#)

[En résumé : La Constitution canadienne \(Le Réseau ontarien d'éducation juridique\)](#)

## Ressources vidéos

[Gouvernement et démocratie \(CIVIX\)](#)

[Citoyenneté et démocratie à Athènes](#)

[Minutes du patrimoine: Le gouvernement responsable](#)

[Le Parlement, la démocratie et vous](#)

# Résultats d'apprentissage

Les élèves vont:

- Respecter et valoriser les traditions, les concepts et les symboles qui représentent l'identité canadienne (Études Sociales, Valeurs et attitudes)
- Reconnaître l'impact d'évènements historiques et de législations sur le processus de prise de décisions démocratiques au Canada (Études Sociales, 6.1.1)
- Démontrer une compréhension des principes fondamentaux de la démocratie en étudiant les questions suivantes et en y réfléchissant : Qu'est-ce que la démocratie? (Études Sociales, 6.1.2)
- Apprécier les liens qui existent entre les valeurs d'une société et le modèle de gouvernement que celle-ci adopte (Études Sociales, 6.2.1)
- Évaluer d'un œil critique comment des évènements historiques majeurs ont façonné l'identité collective en contexte canadien en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant : En quoi le rapatriement de la Constitution en 1982 a-t-il constitué une étape vers le statut de pays indépendant? (Études Sociales, 5.3.5)
- Écouter, parler, lire, écrire, observer et représenter pour comprendre et explorer les grandes idées, émotions, et expériences (Anglais, Résultat d'apprentissage général 1)

Programmes d'études - Alberta Education

## Contactez-nous

Veuillez nous laisser savoir si vous avez apprécié notre ressource et s'il y a d'autres sujets vous aimeriez voir traités ici.

Si vous avez essayé une des activités suggérées, nous aimerions voir des exemples du travail de vos élèves!

### Service aux Visiteurs

3ième étage  
9820-107 Street NW  
Edmonton, AB  
T5K 1E7

(780) 427-7362

[education@assembly.ab.ca](mailto:education@assembly.ab.ca)

Visitez-nous en ligne:  
[www.assembly.ab.ca](http://www.assembly.ab.ca)

À moins d'indication contraire, l'information incluse est prise directement du *Guide du Citoyen* de l'Assemblée Législative (8ième édition, 2014), ou du Centre d'Interprétation Agora à la Législature.

1. "The Worst Form of Government", International Churchill Society, le 13 septembre 2019, <https://winstonchurchill.org/resources/quotes/the-worst-form-of-government/>
2. Robert Cooper, *Signing of the Proclamation of the Constitution Act, 1982, 1982*, photographe, le 18 septembre 2019, [http://collectionsCanada.gc.ca/pam\\_archives/index.php?](http://collectionsCanada.gc.ca/pam_archives/index.php?)

